



Association des conseils
scolaires des écoles publiques de l'Ontario

Communiqué (diffusion immédiate)

Entente conclue avec les enseignantes et les enseignants francophones

Toronto, le 15 février 2024 - Nous sommes heureux de vous annoncer qu'une entente de principe a été conclue entre l'Association des enseignantes et enseignants franco-ontariens (AEFO), le gouvernement et le Conseil des associations d'employeurs, composé de l'ACÉPO et de l'Association franco-ontarienne des conseils scolaires catholiques (AFOCSC).

Les détails de l'accord conclu avec l'AEFO seront rendus publics suite à la ratification des termes de l'entente par les membres du syndicat et par les conseils scolaires. Si acceptée, la nouvelle convention collective sera en vigueur jusqu'au 31 août 2026. Les parties se sont entendues pour envoyer à l'arbitrage un seul sujet, soit celui des salaires.

« Cet accord constitue une excellente nouvelle pour l'ensemble des conseils scolaires de langue française de l'Ontario. » a déclaré Denis Labelle, président de l'ACÉPO. Monsieur Labelle est convaincu que cette nouvelle entente permettra de maintenir une éducation de haute qualité pour tous les élèves, tout en assurant des conditions de travail satisfaisantes pour les enseignantes et enseignants des écoles de langue française.

L'ACÉPO remercie l'AEFO, l'AFOCSC ainsi que le gouvernement pour leur travail et collaboration.

-30-

L'ACÉPO représente l'ensemble des conseils scolaires publics de langue française de l'Ontario. Elle aide ses membres à assurer le développement durable et la vitalité du système d'éducation publique de langue française de l'Ontario. Suivez les nouvelles de l'ACÉPO sur www.acepo.org, ou sur Twitter @ACEPOntario.

Renseignements :
Marie Lanthier
Agente de communication
Marie.lanthier@acepo.org
C. : 613.422.0612